

**QUESTIONS À**

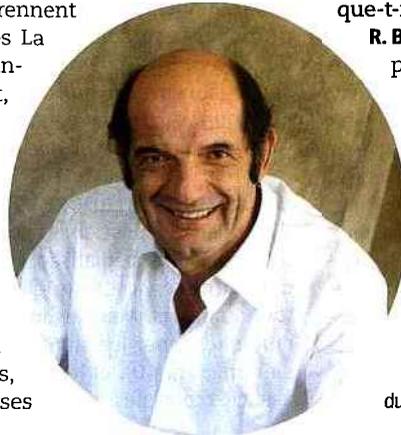
**Roger Beille**, président de **Cash Associés** (enseigne Cash Express)

# « Les franchiseurs doivent montrer la voie du **développement durable** »

**LSA - Pourquoi adhérer à la Charte des Réseaux\*?**

**Roger Beille** - D'abord, notre concept d'achat-vente aux particuliers participe lui-même du développement durable en donnant une seconde vie aux produits. Mais cela ne suffit pas. La société attend des enseignes qu'elles prennent leurs responsabilités citoyennes. La Charte, qui rassemble une quinzaine de distributeurs -dont, outre Cash Express, Cartridge World, la Mie câline, l'Occitane, le groupe Monceau Fleurs, Picard Surgelés, Truffaut et Vivarte-, témoigne de leur engagement vis-à-vis des clients et consommateurs, collaborateurs, partenaires, de la société civile et sur le front de l'environnement. Chez nous, cela se traduit par des promesses

©ANNE VAN DER STEGEN/AVDS BE



réalisables telles que la suppression des sacs de caisses ou l'implantation progressive d'ampoules basse tension en magasins. Il est important que les têtes de réseaux donnent l'impulsion.

**LSA - Le fait d'être une franchise complique-t-il les choses?**

**R. B.** - En franchise, vous ne pouvez pas imposer, il faut d'abord convaincre les partenaires. Cela prend plus de temps que dans une enseigne succursaliste. Mais ce n'est pas plus difficile, car, une fois la décision acceptée, nous bénéficions d'une forte dynamique collective.

**Propos recueillis par O. C.**

\* Charte signée par des enseignes désireuses d'inscrire le développement durable dans leur stratégie.